



Déclaration liminaire – CDEN du 22 février 2021
Intervention de Joëlle Salarnier pour l'UNSA Éducation
NON LUE CAR NON ENTENDUE LORS DE L'INSTANCE

L'UNSA EDUCATION déplore les conditions désastreuses de la tenue des instances dans le Cantal.

On reproche aux organisations syndicales d'avoir rejeté les conférences en visio mais à quel moment cela s'est-il fait ? Ne serait-ce pas le seul fait d'une seule organisation syndicale qui pour une fois est écoutée ?

Comme dit lors du CTSD, l'Unsa regrette pour le second degré la compensation des postes en HSA. Cela entraîne non seulement une surcharge de travail sur certains enseignants et mais aussi une dégradation de leurs conditions de travail alors que les postes seront supprimés dans leur discipline.

Cela entraîne une difficulté supplémentaire quant à la mise en place des emplois du temps et cela se répercute donc sur la vie scolaire des élèves.

Cette politique ne privilégie-t-elle pas, pour l'avenir, le départ de certains élèves vers les établissements privés dont les effectifs correspondent à l'idéal pédagogique parental ?

La fermeture de dispositif Ulis, le manque de moyens dans les écoles, le manque de personnels et de structures spécialisés, le manque de médecins scolaires, ne favoriseraient-ils pas le départ de ces élèves vers l'enseignement privé ?

Ce système est un système de gestion à bout de souffle.

A bout de souffle en ce qui concerne un protocole qui est impossible à mettre efficacement en place dans certaines écoles alors que les municipalités n'ont pas les moyens humains pour assurer un plan respectueux au niveau des cantines entre autres.

A bout de souffle dans la mesure où les enseignants sont bousculés par des consignes contradictoires. Ex : Faire gymnastique sans matériel et à l'extérieur en hiver.

A bout de souffle dans la mesure où le service médical scolaire et les RAD sont pratiquement inexistantes.

A bout de souffle pour l'aide de direction...

IL EST TEMPS QUE CE PAYS S'INTERESSE A SON EDUCATION ET A SON ECOLE.